



Espace Hamelin
17 rue de l'Amiral Hamelin
75116 Paris
33 (0)1 45 05 70 79
www.dastri.fr

Paris, le 11 avril 2014

**Filière nationale agréée par l'État
Déploiement opérationnel du réseau de collecte des DASRI des patients en auto traitement**

Madame, Monsieur, Cher(e) confrère,

En tant qu'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics le 30 décembre 2012, DASTRI a pour mission de mettre en place le système national de collecte et de traitement des DASRI PAT PCT, c'est-à-dire les déchets d'activité de soins à risques infectieux, piquants, coupants et tranchants, produits par les patients en auto-traitement.

À l'issue de la Commission Consultative d'Agrément qui s'est tenue le **10 avril 2014** en présence des Ministères et de l'ensemble des parties concernées, il a été décidé d'un commun accord que :

- toutes les pharmacies ayant demandé à devenir Point de collecte (PDC) à la date du 10 avril 2014 peuvent intégrer le Réseau collecté par les opérateurs mandatés par DASTRI selon une fréquence de collecte des déchets trimestrielle (ce qui va au-delà des objectifs initialement fixés dans le cahier des charges de l'éco-organisme) ;
- le réseau de PDC ainsi constitué entre dans une phase de stabilisation jusqu'au **28 février 2015** et ne serait pas modifié (sauf aléas de type changement de titulaire, fin d'activité, ...) d'ici cette date et ce dans un objectif d'optimisation du déploiement opérationnel de la filière ;
- toute nouvelle candidature pour intégrer le réseau des Points de collecte sera examinée après cette phase de stabilisation, soit en **mars 2015**. Cette demande pourra être postée sur le site de DASTRI dès la fin du mois d'avril.

Ainsi constitué, le réseau comprendra près de **12 000 points de collecte** (pharmacies, déchetteries...) et couvrira l'ensemble du territoire national, outre-mer inclus.

Pour votre parfaite information, la Convention-cadre en cours de signature entre les syndicats de pharmaciens et l'éco-organisme et ayant fait l'objet d'un avis favorable du CNOP sera très prochainement disponible en ligne <http://www.dastri.fr/espace-dedie-pharmacie/>

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler que, depuis mai 2013, vous pouvez commander gratuitement les Boîtes à aiguilles (BAA) à remettre aux patients en vous connectant à <http://www.dastri.fr/commander-des-baa/>. Pour mémoire, les autres contenants ne seront plus repris au-delà du premier semestre 2014 par DASTRI.

Nous restons tous mobilisés pour faire de cette nouvelle filière une réussite pour les patients et pour l'ensemble des acteurs concernés.

Antoine Audry
Président DASTRI



Gilles Bonnefond
Président USPO



Michel Caillaud
Président UNPF



Philippe Gaertner
Président FSPF

